

██████████ L'extension sur les côtes est moche et ne va pas avec la bâtisse existante. Cela ressemble à des garages pour voitures. Ça ne s'intègre pas dans le site""

██████████ Je suis convaincue par ce solide projet. C'est sans nul doute que ce projet permettra de donner un souffle nouveau au Domaine Fliche Bergis en conservant à la fois son charme. Le patrimoine sera mis en valeur au profit des Mandréens Mandréennes et de leur famille.""

██████████ garder l'authenticité de ce bâtiment sans rajout trop moderne""

██████████ Favorable au projet, regrette que la mixité avec le conservatoire de musique disparaisse, espère que les subventions attendues seront bien au rendez-vous de ce projet pour faciliter sa réalisation""

██████████ Magnifique projet de la municipalité. Hâte de voir les enfants s'épanouir dans ce domaine exceptionnel.""

██████████ bonjour

Je suis contre le projet de construction du projet du domaine fliche bergis. Ce site doit rester un lieu de mémoire base sur la nature, un lieu pour les résidents a l'année afin de faciliter le quotidien des habitants et non uniquement pour les mois de juillet et aout ou nous ne pouvons plus circuler parce que le réseau routier et les transports en communs ne suivent pas.

Donnons l'envie aux personnes de vivre à l'année, ne devenons pas des villes dortoirs

██████████ "le projet pour le centre aéré me semble indispensable pour notre commune et pour le confort des enfants"

██████████ Projet intéressant, en faveur des jeunes et de la culture"

██████████ Service à proximité de ma résidence et dai e à faire revivre""

██████████ Très beau projet. En espérant qu'il soit mené à son terme""

██████████ Préservons la propriété Fliche Bergis à l'image de ce qui a été fait sur la commune du Beausset pour la Maison des Quatres Frères. Je ne suis pas favorable au projet proposé par la commune. Gardons raison, et que l'on nous propose un projet qui préserve l'harmonie de SaintMandrier ."

██████████ Projet qui a l'air intéressant !"

██████████ Après lecture des documents (trop techniques pour moi) qui sont joints, deux points m'interrogent : La destination finale des travaux, lieu fermé, me semble concerner seulement une petite partie de la population au détriment d'un projet beaucoup plus ouvert sur l'ensemble de la ville, lieu potentiel de convivialité. C'est aussi une transformation radicale du bâtiment existant avec de nouvelles extensions modernes alors qu'une véritable réhabilitation de cette maison remarquable, parfaitement représentative du savoir construire provençal, pleine de charme mais trop longtemps laissée à l'abandon, donnerait, me semble-t-il, une vraie plus-value au charme de Pin Rolland, donc à toute la presqu'île, au bénéfice de toute la population.

Je propose donc de ne pas poursuivre ce projet en l'état"

██████████ Je suis hyper enthousiaste pour le projet de rénovation du domaine FLICHE BERGIS. C'est une chance incroyable de rendre les espaces pour les petits encore plus accueillants dans notre ville, avec un nouveau centre aéré et un spot culturel vraiment cool, en plus

de préserver notre patrimoine. Je suis sûre que ce projet va apporter du bon à tous les habitants et il mérite vraiment qu'on le soutienne à 100% !""

Je suis totalement pour le projet de rénovation du domaine FLICHE BERGIS. C'est une opportunité géniale pour améliorer l'accueil des enfants dans notre commune avec un nouveau centre aéré et un espace culturel super sympa, tout en préservant notre patrimoine. Je suis convaincue que ce projet va apporter plein de positives vibes à tous les résidents et il mérite vraiment qu'on le soutienne à fond!""

Je suis vraiment pour le projet de rénovation du domaine FLICHE BERGIS. C'est une super chance pour les enfants de notre commune avec un centre aéré et un espace culturel, tout en gardant notre patrimoine local intact. Je pense que ce projet va apporter plein de bonnes choses à tous les habitants et qu'il vaut totalement le coup de le soutenir à fond.""

Je souhaite soutenir le projet de rénovation du domaine FLICHE BERGIS. C'est une excellente opportunité pour mieux accueillir les enfants de notre commune dans un centre aéré et culturel, tout en conservant notre patrimoine local. Je suis convaincu que ce projet sera bénéfique pour tous les habitants et mérite notre soutien complet.""

Je tiens à exprimer mon soutien pour le projet de rénovation du domaine FLICHE BERGIS. Ce projet est une belle occasion pour améliorer les espaces destinés aux enfants de notre commune en centre aéré et espace culturel, tout en prenant soin de notre patrimoine local. Je crois fermement que ce projet apportera beaucoup à tous les habitants et mérite vraiment notre soutien.""

Je tiens à exprimer mon soutien pour le projet de rénovation du domaine FLICHE BERGIS. Ce projet représente une chance inouïe d'améliorer les installations pour l'accueil des jeunes enfants de notre commune en centre aéré et espace culturel, tout en préservant et en mettant en valeur notre patrimoine local. Je suis persuadé que cette initiative profitera grandement à tous les habitants et mérite notre appui.""

Je souhaite exprimer mon soutien enthousiaste pour le projet de rénovation du domaine FLICHE BERGIS. Ce projet est une opportunité exceptionnelle pour améliorer les conditions d'accueil des enfants de notre commune en centre aéré et domaine culturel tout en préservant et en valorisant ce patrimoine local. Je suis convaincu que ce projet apportera de nombreux bénéfices à tous les résidents et mérite notre soutien total""

"" ,"" Je soutiens le projet car il offre aux enfants de St Mandrier la possibilité d'être accueillis dans d'excellentes conditions. Préserver ce patrimoine et le rendre accessible aux habitants de Mandrier est une initiative louable""

Très bon projet""

Créer un site accessible à tous et pour tous : petits et grands""

Je suis pour ce joli projet.""

Pour""

Favorable au projet""

Ce projet est très intéressant pour nos enfants. Cela permettrait à l'association d'accueillir les enfants en centre aéré dans sa propre structure. Les activités pour les

enfants pourraient être encore plus diverses. Ce domaine permettrait d'être en pleine nature et permettrait aux enfants de couper vraiment de leurs écoles respectives."''''

le projet pour le centre aéré me semble indispensable pour notre commune et pour le confort des enfants''''

je remarque que le projet sur le domaine fliche bergis -ne respecte pas le style architectural existante. Pourquoi tant de beton qui ecrase . Est-ce le meme architecte que la mediateque? -ne respecte pas la loi littorale certaines communes voisines ont su preserver le style provençal comme a six fours la villa simone ou la maison du cygne la valette et son chateau la ciotat avec le site de site de migel tous ces lieux sont accessible a tous? Enfants comme adultes ses sites sentent bon la provence je donne un avis defavorable a ce projet pourquoi a saint mandrier on n'arrive pas a se mettre autour d'une table pour discuter des nouveaux projets en s'ecoutant les uns et les autres et en mettant ses egos de côté les bonnes idees ne sont pas d'un meme côté ''''

Pour la réhabilitation de la propriété Fliche et place aux enfants''''

Pour ce beau projet tourné vers les enfants''''

Je tiens à exprimer mon soutien fervent envers le projet de rénovation du domaine FLICHE BERGIS. Ce projet représente une occasion unique d'améliorer les infrastructures d'accueil pour les enfants de notre commune au sein du centre aéré, tout en préservant et en mettant en valeur notre patrimoine local. Je suis persuadé que ce projet procurera de multiples avantages à l'ensemble des résidents et qu'il mérite un soutien inconditionnel de notre part."''''

Je souhaite exprimer mon soutien enthousiaste pour le projet de rénovation du domaine FLICHE BERGIS .Ce projet est une opportunité exceptionnelle pour améliorer les conditions d'accueil des enfants de notre commune en centre aéré tout en préservant et en valorisant ce patrimoine local. Je suis convaincu que ce projet apportera de nombreux bénéfices à tous les résidents et mérite notre soutien total."''''

Je suis d'accord et positivement pour le projet du centre aéré vraiment très nature pour les enfants chez nous a St Mandrier. Je vote pour la création du centre aéré Flish Bergis''''

Aucun soucis avec le projet municipal. Que de la vie en plus dans le quartier''''

Au sujet du projet de réaménagement du domaine Fliche-Bergis : les ruines doivent être évacuées, les bâtiments non écroulés doivent être restaurés en l'état sans aucun ajout de bâtis, le site doit être renaturé pour devenir un lieu de sensibilisation à notre environnement provençal et un lieu de promenade et de quiétude accessible à toutes et tous, enfants comme adultes sur le modèle de la Maison de la Nature des 4 frères au Beausset."''''

Je trouve que les centre aéré dans l'école c'est très bien, un élève endroit peut servir a 2 usages et l'école est bien adaptée pour accueillir des enfants. Faire un autre endroit engendre des coûts supplémentaires pour la municipalité. Est ce qu'il y'a une plus value à ce que le centre aéré ne soit plus dans l'école? Beaucoup plus d'enfants accueillis? Si oui je suis favorable, si c'est juste pour une semaine supplémentaire d'ouverture et le même nombre d'enfants je ne suis pas favorable."''''

Le projet me plaît''''

██████████ Cette réhabilitation semble très onéreuse. Ne pouvons-nous pas construire un centre aéré et une école de musique sur un terrain vierge permettant la diminution des couts de réalisation?""

██████████ Un très joli projet pour les petits mandréens.""

██████████ Je trouve ce projet harmonieux et il va permettre aux jeunes enfants de s'épanouir dans un centre de loisirs adapté à leurs besoins dans un magnifique cadre paysager et en installant le conservatoire dans la maison du métayer, les Mandréens vont enfin pouvoir suivre un enseignement musical dans de bonnes conditions. Une belle réhabilitation de ce site patrimonial.""

██████████ Les ruines doivent être évacuées, les bâtiments non écroulés doivent être restaurés en l'état sans aucun ajout de bâtis, le site doit être renaturé pour devenir un lieu de sensibilisation à notre environnement provençal et un lieu promenade et de quiétude accessible à toutes et tous, enfants comme adultes.""

██████████ Pour""

██████████ Avis favorable""

██████████ J'approuve ce projet qui va permettre de sauvegarder la maison de Maître en la réhabilitant avec un centre de loisirs adapté aux jeunes enfants dans un cadre exceptionnel et offrir enfin aux Mandréens un site du conservatoire qui permette à tous de pratiquer la musique dans de bonnes conditions.""

██████████ contre, projet intéressant mais un beau parc serait préférable""

██████████ Le précédent projet faisait l'objet d'une procédure en annulation dont la clôture de l'instruction était prévue le 31 octobre 2023. Son retrait anticipé avant jugement n'a pas permis à la commune de connaître les éventuels écarts à la loi littoral afin d'en tenir compte pour élaborer ce nouveau projet. C'est regrettable, puisqu'à partir des quelques documents mis à disposition, les mêmes écarts à loi Littoral sont constatés qui devraient amener les mêmes recours pour le respect de cette loi et donc des délais dans la renaturation de ce site patrimonial.

Les nombreux permis récemment accordés pour de nouvelles constructions ont conduit à l'étalement de la bétonisation avec l'artificialisation inexorable des terres de la commune et en conséquence une perte de la biodiversité. L'absence de mesure compensatoire à ces constructions ne permettra pas à la commune de respecter objectif de zéro artificialisation nette de la loi ""Climat et résilience"". Dans la cas présent, l'activité projetée est réalisée depuis de nombreuses années dans des locaux existants dont l'utilisation est ainsi optimisée sur l'ensemble de l'année et pour un coût sans aucune mesure avec celui annoncé de plusieurs millions d'euros pour le projet sans en connaître les frais de fonctionnement.

Afin de s'engager dans l'objectif de zéro artificialisation, tous les bâtiments en ruines de ce site devraient être éliminés afin de compenser les surfaces de sols récemment artificialisées et aucune surface bâtie ne devrait être rajoutée à la maison de maître afin de ne pas dénaturer la valeur patrimoniale du site.

En revanche, la vocation agricole du site devrait être mise en valeur comme cela a été fait par les communes limitrophes pour des propriétés aux caractéristiques similaires, comme celles de la Villa Simone, Le domaine du Cygne, le site du Mugel, le domaine de Baudouvin, etc.

Cette mise en valeur en conservant l'ensemble du site ouvert à tous, enfants, tous les enfants, et adultes et ce à tout moment de l'année permettrait de disposer d'un ensemble patrimonial pour la sensibilisation, en particulier des plus jeunes, au respect de notre environnement provençal. En outre, la préservation de ce patrimoine bâti en l'état ainsi que de cet espace naturel remarquable, offrira un espace de vie commun ouvert à l'ensemble des résidents permanents et temporaires de la commune dont ils pourront profiter en famille et entre amis.

En conséquence je suis défavorable à ce projet."""

██████████ Très favorable au projet Fliche Bergis"""

██████████ Je suis pour"""

██████████ Il faudrait demander aux mandreens par un référendum ce dont ils ont réellement besoin sur la commune.

La population est vieillissante, un centre aéré qui coûte aussi cher à la commune ne fait pas sens.

Le conservatoire de musique était une bonne idée. La maison santé est une demande de nombreux mandreens ou bien des logements communaux sociaux pour permettre aux mandreens de se loger.

Avec ces différents programmes il n'est pas nécessaire de créer d'extension. Le projet peut rester dans l'emprise actuelle et demander surtout beaucoup moins d'argent à la commune."""

██████████ Favorable+++ au projet"""

██████████ Le projet serait fondamental pour le centre de loisirs Lei Moussi pour ses enfants et animateurs. La structure est plus qu'indispensable pour bien les accueillir."""

██████████ Pensons à nos enfants et petits-enfants mandreens qui seront très heureux dans ce cadre idyllique. Je pense qu'il y a assez de logements et de logements sociaux, il serait temps de penser à nos enfants."""

██████████ En tant que mandéenne je suis pour ce projet totalement bénéfique aux enfants et parents de la commune."""

██████████ Je suis pour ! Très beau projet !"""

██████████ Ce projet me plaît ! Je suis pour !"""

██████████ Pour le projet domaine Fliche Bergis"""

██████████ Avis positif, très beau projet pour les enfants de la commune"""

██████████ Projet très correct ! Continuons."""

██████████ Très beau projet. En espérant qu'il soit mené à son terme"""

██████████ Favorable au projet"""

██████████ Pour nous c'est un très bon projet pour nos enfants et pour la commune."""

██████████ Avis défavorable au projet tel que présenté à nouveau. Le bâtiment principal existant doit être remis en état rapidement de façon à préserver son caractère patrimonial, sans extension. Remise en état du domaine de façon à ce que tous en profitent. Centre aéré,

associations.... Nul besoin de ces agrandissements tels que présentés, très chers et dénaturant le site."""

████████████████████ Favorable à la mise en place d'un centre aéré à fliche bergis""

████████████████████ Très beau projet ?? "

Domage qu'il n'y ai pas une proposition supplémentaire en roulement avec le centre aéré pour donner vie au site en dehors des vacances scolaires. Cordialement""

████████████████████ Je suis pour ce beau projet pour nos jeunes""

████████████████████ Pour""

████████████████████ Je valide le projet""

████████████████████ Habitant St Mandrier nous serions apprécierions que ce projet aboutisse""

████████████████████ Beau projet! Bonne continuation pour la suite""

████████████████████ Ce projet est une bonne et belle réalisation dans l'intérêt de nos petits mandréens dans un superbe site. "

"Un endroit superbement adaptée aux diverses et variées activités proposées par le centre aéré."""

████████████████████ Je suis défavorable à ce projet."""

████████████████████ J'adore""

████████████████████ Je suis favorable à ce projet pour l'épanouissement de nos jeunes."""

████████████████████ Bonjour, pourriez-vous m'envoyer le projet du domaine Fliche Bergis ,"

D'avance, merci. Cordialement, Sylvie Gillion""

████████████████████ Projet très intéressant et pertinent pour les enfants et leur développement, épanouissement."""

████████████████████ POUR!!!""

████████████████████ Pour ce beau projet !""

████████████████████ Pour le projet, très beau cadre. Mérite amplement cette rénovation."""

████████████████████ Je suis pour le projet""

████████████████████ Favorable à ce magnifique projet. Nous sommes sur Pin ROLLand depuis plus de 50 ans et sommes heureux de voir un tel projet sur notre commune, pour nos petits-enfants et arrière petits-enfants .""

████████████████████ Superbe projet. Pour""

████████████████████ Complètement Favorable et ravi de voir un projet comme celui - ci dans notre magnifique commune."""

████████████████████ Plus que favorable à ce projet qui est important pour nos enfants et dans endroit magnifique."""

████████████████████ Favorable""

Je suis pour la création dans cet endroit superbe du centre aéré et de l'école de musique. Les enfants pourront profiter pleinement de ce lieu idyllique même si cela chagrinerait nos vieux ronchons patentés, contre tout ce qui ne les intéresse pas personnellement.""

Je suis favorable au projet fliche bergis"

Très bon projet"

Très beau projet"

Très beau projet pour nous tous et surtout nos enfants"

Beau programme"

Très joli projet, j'espère qu'il verra le jour pour les enfants mandreens. Ce que je regrette, c'est que vu le retard pris par le projet, mes enfants n'en bénéficieront pas. Les plus jeunes auront de la chance"

Avis favorable"

Je suis favorable à ce projet"

Je soutiens à fond le projet."

Je suis favorable à ce beau projet pour nos petits Mandreens."

Je suis entièrement favorable à ce projet."

Favorable à ce projet"

Je suis favorable à ce projet"

Je suis favorable à ce projet qui permettra aux petits Mandreens de passer de bons moments dans un cadre idyllique"

Il est important que ce projet soit validé pour nos enfants"

Je suis pour ce magnifique projet."

Je suis contre ce projet Domaine Fliche Bergis proposé par Monsieur le maire et son équipe qui détruit ce patrimoine municipal."

Je suis pour"

Je suis pour une réhabilitation du domaine Fliche-Bergis"

J'émet un avis favorable à ce nouveau projet."

Pour la réhabilitation Fliche-Bergis"

Le projet de réhabilitation de la maison Fliche et de la création d'un centre aéré doit se faire indépendamment des histoires politiques qui commencent à nous fatiguer. Il en est de même pour la création d'un local pour une maison de santé qui me semble tout aussi indispensable"

Je suis pour la réalisation de ce projet.

Je trouve le projet présenté, très équilibré et parfaitement inséré dans le site.

Etant une jeune maman, je suis particulièrement sensible à la réalisation d'un centre aéré dans cet écrin de verdure.

Par ailleurs, je trouve judicieux de poursuivre la liaison verte (piste cyclable). J'émet un avis favorable."""

Je suis totalement favorable au projet de réhabilitation de la maison de maître et de ses annexes.

Cette requalification permettra tout à la fois de préserver un élément patrimonial significatif de la commune et de la doter d'un équipement public de qualité qui permettra d'accueillir les plus jeunes dans des conditions optimales. ""

Je m'oppose à ce nouveau projet, qui est pas conforme à la loi littoral""

J'ai eu la chance de fréquenter le centre aéré pendant mon enfance et j'aurais bien aimé passer mes vacances dans un lieu dédié autre que l'école que je fréquentais toute l'année je suis donc particulièrement favorable au projet de ce centre au sein de la propriété fliche bergis""

Je souhaite que la Maison de Maître soit restaurée dans sa forme actuelle, sans ajouts quels qu'ils soient afin de conserver sa valeur patrimoniale.

Elle doit être dédiée prioritairement à des activités culturelles ouvertes à tous, avec la possibilité pour les associations mandréennes de s'y retrouver.

L'aménagement de l'environnement devra permettre à tous, enfants comme adultes, d'en profiter (promenades familiales, jeux pour les enfants...). Je suis totalement défavorable au projet tel qu'il est présenté."""

Je suis contre ce projet tel qu'il est conçu! Trop de moderne !

Cette bâtisse fait partie du patrimoine provençal et ne doit pas être dénaturée par de quelconques dépendances modernes de part et d'autre. Elle doit être simplement restaurée strictement à l'identique comme témoignage de l'architecture des maisons de maître et du mode de vie provençal pour les générations futures. L'exemple à prendre comme référence pour la restauration : c'est la Villa Simone à Six Fours""

Je ne suis pas docteur en droit de l'urbanisme, ni d'aucun autre droit d'ailleurs, mais à la lecture du projet et de ses plans je finis par me demander s'il n'y a pas une forme de provocation et de recherche de la contestation et du recours en annulation du futur permis de construire. En effet les deux « ailes » ajoutées au corps principal sont loin de constituer les aménagements légers ou les extensions limitées envisagés par l'article R.121.5 du code de l'urbanisme.

Mais, en faisant abstraction de ce point, je relève incidemment qu'en cherchant à justifier l'extension limitée, nécessaire à l'exercice d'une activité économique mentionnée par le 3° de l'article R 121.5, par le biais de la pièce BA2028-PC15 « notice activité économique », vous mettez en exergue un point qui n'a jamais fait l'objet, à ce stade, de débat et qui soulève quelques questions.

Il y a en effet matière à s'interroger sur la véritable nature de l'activité ALSH et sur l'opportunité d'envisager une véritable délégation de service public. Un projet de plus de 4 millions d'euros financé par une commune ne peut bénéficier aussi simplement à une association, même liée par une convention d'objectif, sans amener à l'évocation de conflits d'intérêt.

Il ne me semble pas utile de développer les aspects relatifs au financement et à l'incertitude de l'obtention des subventions, l'équipe municipale dirigeante a entendu la position soutenue par les membres de la Vague mandréenne lors de sa réunion publique du 13 avril dernier et à laquelle je souscris pleinement. """"

Je soutiens la proposition de l'APE pour la conservation du site sans ajout de construction avec mise à disposition du parc pour tous les Mandréens. """"

Ce projet semble correspondre parfaitement aux besoins de notre village. Je ne comprends pas très bien pourquoi certains s'acharnent à le contester ou plutôt si, je constate que pour ces gens l'intérêt commun n'a aucune signification. """"

"" , "" Bonjour, Je trouve très regrettable que la partie du jardin ne soit plus accessible. Je trouve que les espaces partagés sont l'avenir. J'aimerais un espace sécurisé, fermé lorsque le centre aéré est ouvert (mercredi et vacances) et accessible lorsque le centre aéré est fermé. Tout espace de verdure est à conserver pour le bien être des habitants. Je trouve qu'il ne faut pas agrandir l'habitat. Très cordialement """"

Les ruines doivent être évacuées, les bâtiments non écroulés doivent être restaurés en l'état sans aucun ajout de bâtis, le site doit être renaturé pour devenir un lieu de sensibilisation à notre environnement provençal et un lieu de promenade et de quiétude accessible à toutes et tous, enfants comme adultes. """"

AVIS FAVORABLE CONCERNANT LE PROJET SUR LE DOMAINE BERGIS """"

Un avis favorable pour la consultation concernant la création d'un centre aéré pour les enfants de la commune ainsi que la réhabilitation d'une bâtisse remarquable en entrée de ville semble extrêmement bénéfique à plusieurs niveaux.

Réponse aux besoins des administrés : Un centre aéré offrirait un espace sûr et stimulant pour les enfants de la commune pendant les périodes de vacances scolaires, et les mercredis. Cela répondrait à un besoin clair en offrant dans un lieux dédiés spécifiquement pour eux des activités ludiques, éducatives dans un cadre privilégié.

Renforcement du lien social : Un centre aéré devient souvent un point de rassemblement pour les enfants et leurs familles, favorisant ainsi les interactions sociales entre les résidents de la commune. Cela contribuerait à renforcer le tissu social.

Promotion du développement des enfants : Les activités proposées dans un lieux autre que leur école, dans un espace naturel végétalisé peut contribuer au développement physique, intellectuel et émotionnel des enfants favorisant ainsi leur épanouissement global.

Valorisation du patrimoine local : La réhabilitation d'une bâtisse remarquable en entrée de ville non seulement redonnerait vie à un élément important du patrimoine local, mais elle contribuerait également à l'embellissement et à la revitalisation de l'entrée du Pin Rolland.

L'aménagement d'un espace partagé pour les piétons et les cyclistes :

En séparant les piétons et les cyclistes des véhicules motorisés, cela réduit le risque d'accidents et crée un environnement plus sûr pour tous les usagers. Cela permettra encourager la marche et le vélo comme moyens de transport,

Accessibilité pour tous : L'espace crée permettra une accessibilité pour tous, y compris aux personnes à mobilité réduite

Amélioration de l'attrait de la commune pour les jeunes parents: Un centre aéré bien conçu dans bâtisse de caractère réhabilitée peuvent devenir des atouts majeurs pour la commune, tant pour les résidents actuels que pour attirer de nouveaux habitants. Cela peut également renforcer l'image de la commune en tant que lieu accueillant et dynamique.

En conclusion, la création d'un centre aéré pour les enfants de la commune et la réhabilitation d'une bâtisse remarquable est un projet bénéfique à la fois pour le développement local et pour l'amélioration de son cadre de vie. ""

██████████ Défavorable à ce projet tel qu'il est présenté car les extensions ne respectent pas l'architecture, les menuiseries et les couleurs des bâtiments de maître.

Des menuiseries aluminium et de couleur brunes sont envisagées , ce ne sont pas les couleurs de la maison de maître. Les extensions ne sont pas justifiées rationnellement. ""

██████████ Soutien le projet ""

██████████ Soutien incontestable du projet. ""

██████████ Avis favorable ""

██████████ Je suis très favorable à ce projet pour les petits Mandreens. ""

██████████ Avis favorable ""

██████████ Avis favorable ""

██████████ Avis favorable ""

██████████ Ce nouveau projet ne présente aucune solution nouvelle en matière de stationnement. Les places ""conventionnées"" (sic) sur la parcelle AB17 étant jugées insuffisantes voire totalement inexistantes pour le type d'activités envisagées. La saturation de ce parking en période de vacances scolaires étant déjà préoccupante sera insurmontable pour les propriétés et copropriétés riveraines qui absorbent déjà l'excès de fréquentation touristique lié à l'attrait indéniable du site permettant une liaison rapide entre la plage et les espaces forestiers.

Par ailleurs le total des effectifs susceptibles d'intégrer le site (11 personnes en termes de personnel) auxquels viendront s'ajouter le stationnement des parents venus accompagner ou récupérer leurs enfants n'est absolument pas pris en compte.

Je m'oppose expressément à ce projet en qualité de Président du conseil syndical de la copropriété LE JUPITER pour les raisons exposées ci-devant ""

██████████ Très beau projet ""

██████████ Remarques sur le projet Fliche-Bergis: -Le projet est insincère au niveau financier: les demandes de subventions (notamment celle du Fond Vert) ont très peu de chance d'être accordées, dans un contexte de resserrement budgétaire ; Cela entrainera un coût pour le contribuable mandréen. -Le coût par usager est vraiment trop important 10K€ par enfant (en investissement), sans parler des coûts de fonctionnement qui vont être importants. -Il subsiste des interrogations sérieuses sur le respect de la réglementation actuelle. Le mieux serait de restaurer le bâtiment historique dans son esprit et de ne pas rajouter des excroissances architecturales

déplacées, afin de préserver le caractère et la valeur historique pour les générations futures. On pourrait créer la « Maison de Saint-Mandrier » pour mettre en valeur son histoire locale, ses traditions, ses coutumes et ses productions historiques, et créer un jardin botanique sur la propriété (comme celui de Porquerolles).

██████████ Bonjour,

Autant je soutiens en tant qu'adhérent l'APE pour certaines ses actions écologiques pertinentes (à l'exception de celles relevant de l'écologie politique), je ne soutiens pas leur position sur le projet Fliche. Le bâtiment doit avoir une masse critique donc suffisamment grand pour qu'il ne soit pas déserté et isolé après l'inauguration. Il faut y regrouper suffisamment d'activités pour le faire vivre et ce n'est pas le seul vieux bâtiment qui le permettrait. Le vaste terrain semble largement dimensionné pour un agrandissement. Rajouter des extensions modernes à une façade du patrimoine (je ne parle plus de bâtiment car tout devra être remanié à l'intérieur) se fait tous les jours en France. Evidemment mélanger le moderne et l'ancien fait grincer des dents au début car ça change nos habitudes et nos souvenirs, mais au bout de quelques mois, on trouve cela très réussi. L'aspect visuel et la taille de l'ensemble proposé par le maire me semble à privilégier par rapport à rénover sans changement le bâtiment existant. Si on ne veut pas de neuf, pourquoi ne pas remettre les moulures/boiseries/dorures/cheminée en marbre dont il était doté à l'intérieur ? L'APE n'est pas dans son rôle pour donner et inciter ses membres à orienter leur choix sur un sujet relevant en partie du subjectif et de l'esthétique (mélange moderne/ancien). C'est la seule façon efficace de sauver le patrimoine car sauver le patrimoine sans apporter une utilité suffisante ne suffit pour le faire vivre. ""

██████████ Je n'approuve pas le projet de réhabilitation de la maison Fliche Bergis tel que présenté. La bétonnisation de l'endroit va dénaturer la beauté du site. Les espaces verts autour doivent être conservés car comportant des essences particulières.

Il est possible d'exploiter cette propriété (centre aéré, conservatoire de musique, salles etc) comme prévu dans une autre configuration beaucoup plus conforme à l'esprit de l'ancienne propriété. Les architectes peuvent rivaliser d'imagination... Et non pas construire des cubes affreux. ""

██████████ Enquête publique du 15 avril au 30 avril 2024. Observations Sur la forme, Une présentation partielle du projet ? 1/ LA ZAD EST DÉFINIE PAR L'ARRÊTÉ DU PRÉFET DU VAR DU 10 FÉVRIER 2017. Elle prévoit outre un centre aéré, une école de musique et la construction de logement sociaux sur la propriété Fliche. Ce fait est confirmé très succinctement par M le Maire dans l'introduction du projet. Ces logements devront être pourvus d'accès automobile et de places de stationnement avec au moins deux conséquences dommageables: - la dénaturation du site - le développement d'une circulation automobile préjudiciable à la sécurité des enfants (à ce propos, l'implantation du parking PMR prévue au projet serait plus efficace si ces trois emplacements étaient localisés sur l'actuel parking à l'extérieur et non à l'intérieur de la propriété) La présentation du centre aéré doit donc être accompagnée de celle des autres aménagements : école de musique, logements sociaux, prévus sur le site afin de déterminer l'impact de l'ensemble des éléments du projet de ZAD sur le site naturel remarquable menacé. A cet égard, la « résurrection » dans le PLU d'une voie totalement tombé en désuétude depuis près d'un siècle mais qui a été matérialisée et élargie lors de

l'abattage de plus d'une centaine d'arbres quand la commune a pris possession de ces terrain (il sert déjà à accéder aux places PMR), n'est pas sans interrogations. Et la future urbanisation de la colline de St Elme n'est peut être pas étrangère à ces enjeux. 2 / UN NON RESPECT DES SURFACES

AUTORISÉES ? Un centre aéré est logiquement soumis aux mêmes obligations d'accueil et de sécurité des enfants que les écoles. Un préau notamment est indispensable tant pour protéger de la pluie ou du soleil, et des surfaces minimum très précises sont prévues dans le cas des écoles dont il y a lieu de s'inspirer. Cet équipement est soumis à permis de construire. Son insertion dans le projet est omise alors qu'elle conduit en toutes hypothèses à largement dépasser la surface constructible prévue par la loi sur ce site. <https://www.education.gouv.fr/media/13253/download#:~:text=La%20taille%20des%20pr%C3%A9aux%20est,1%20m%20par%20%C3%A9l%C3%A8ve%20scolaris> Par ailleurs l'extension de 60 M2 « pour des raisons économiques » de la surface constructible au titre des dérogations à la loi littorale est manifestement dénuée de fondements (absence d'activité économique préexistante notamment justifiant l'extension.) [https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Les espaces remarquables et caractéristiques du littoral_0.pdf](https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Les%20espaces%20remarquables%20et%20caract%C3%A9ristiques%20du%20littoral_0.pdf) Ce projet présente donc à nouveau plusieurs vices évidents qui rendent incompréhensible à première vue la volonté de vouloir construire dans ce site protégé un « accueil de loisirs sans hébergement » dont la surface de construction ne peut manifestement s'inscrire dans celle autorisée. Au fond : Un nouveau centre aéré sur le quartier du Pin Rolland est il judicieux pour nos enfants? Le centre aéré existant répond aux besoins actuels de l'aveu même sur les réseaux sociaux des représentants des parents. Un vieillissement de la population est constaté depuis plusieurs années et est dû à plusieurs facteurs dont notamment la cherté de l'immobilier et l'absence de terrains pour la construction de logements sociaux sur la presqu'île. Plusieurs fermetures de classes ont ainsi eu lieu ces dernières années. La localisation du centre aéré au « Creux Saint-Georges » est aujourd'hui d'autant plus justifiée que plusieurs éléments nouveaux plaident pour son maintien sur ce site dans l'intérêt des enfants: • La cuisine restaurant scolaire communale toute récente est à seulement quelques dizaines de mètres du centre aéré actuel et offre dans de très beaux locaux d'excellents services. Elle est directement accessible à pied en cheminement protégé. • La propriété de l'Ermitage gérée par la commune et propriété du Conservatoire du Littoral qui a la gestion du Domaine public maritime : plage de la Coudoulière, théâtre de verdure, offre de magnifiques lieux de promenades, de jeux ou d'activités éducatives : jardin potagers pour les enfants, parcours découverte et de multiples autres animations dans un cadre naturel. Cette propriété est à une centaine de mètres du centre actuel et facilement accessible par deux cheminements piétons protégés. • La municipalité vient de réaliser une médiathèque et un foyer des jeunes dans le même ensemble de bâtiment que le centre aéré actuel. Ce lieu permettra une véritable symbiose d'activités et à tous nos enfants de profiter pleinement de cette installation culturelle. • Le site dispose de préaux en cas de pluie ou de fortes chaleurs.(équipement nécessaire mais absent et irréalisable dans le cadre du projet Fliche) • La grande salle (100M2) libérée par la bibliothèque municipale transférée à la médiathèque toute proche, peut servir d'extension à l'actuel centre aéré (bureaux, salles d'animation avec le centre aéré avec lequel elle est reliée par une voie facilement sécurisée. Ce site englobe plusieurs salles

communales dont les ateliers de la « maquette mandreens » et la salles des jardins d'Hydra où des cours de peinture sont donnés, autant d'ouvertures vers de nouvelles activités pour les enfants. • Enfin en plus du stade, le terrain de Basquet situé lui aussi à proximité immédiate de l'actuel centre aéré vient d'être présenté comme emplacement du futur gymnase communal. Argument supplémentaire pour un maintien du centre aéré sur « le village » En conclusion : Le maintien du centre aéré au creux St Georges permettrait en plus des atouts pour les enfants précités liés à l'emplacement sur le village: • L'installation de l'école de musique (*) dans les bâtiments à réhabiliter de Fliche, les surfaces disponibles étant suffisantes à une belle réalisation fonctionnelle. Elle pourrait s'accompagner de l'ouverture du domaine au grand public à l'image de ce que fait la commune Voisine de Six Fours avec la villa du cygne où la villa Simone. • Elle éviterait la multiplication d'investissements coûteux et redondants pour la commune: infrastructures de gestion, salles de restauration, salles de repos, sanitaires, locaux techniques et administratifs (soit presque les deux tiers de la surface du projet présenté au rez-de-chaussée, un tiers à l'étage et l'intégralité du deuxième étage dans le projet FLICHE .) • Ces économies se retrouveraient également en frais de fonctionnement: - en consommation d'énergie (nécessité de chauffer climatiser et maintenir en température des bâtiments utilisés que le mercredi ou en période de vacance scolaires alors que tout les autres bâtiments voués à l'éducation sont vides...et climatisés) - En aller et retours en bus vers le village pour permettre l'utilisation des installations précitées • Elle serait conforme à la décision du tribunal administratif de Toulon, de la cour d'appel de Marseille et du Conseil d'Etat qui confirment le site de Fliche Bergis comme remarquable et à protéger de toute nouvelle construction. Voilà quelques observations qui, hors de toute démarche polémique, devraient être sérieusement examinées dans l'intérêt même de notre Commune et de nos enfants. Cette proposition pourrait ainsi se résumer : des espaces naturels protégés et ouverts à tous au Pin Rolland, Un ensemble «éducation culture » au « creux St Georges » avec des aires de circulation piétonne bien matérialisées protégées et végétalisées par la mise en place d'arbres porteurs d'ombre (exclure palmiers et oliviers, privilégier micocouliers, eucalyptus...) (*) il n'y a plus de projet de locaux pour l'école de musique! Depuis plusieurs décennies les locaux hébergeant l'école du musique de l'agglomération sont dans un état déplorable. Le premier PLU (2007) prévoyait leur construction à la pointe du Maregau sur des terrains depuis vendus au privé. Nombre d'observations écrites dont la mienne, avaient alors proposé alors sa construction dans l'immeuble Fliche rénové (voir enquête publique PLU 2007). Il n'était alors nullement évoqué dans ce PLU de construire un centre aéré. Alors que toutes les autres communes de l'agglomération disposent d'écoles de musique de haute qualité, financées par l'agglomération TPM, Saint-mandrier va encore rester sans école acceptable. La propriété Fliche devrait être en priorité dévolue pour à l'école de musique ce qui permettrait de rester dans le cadre des surfaces reconstructibles prévues par la loi et de garder ouvert à tous enfants et parents la partie de cour d'un demi-hectare prévue au projet et fermée par une clôture de 2 mètres de haut. ""

Je pense que ce projet devrait voir le jour afin que cette bâtisse soit rénovée et serve à quelque chose ""

██████████ Je suis pour ce beau projet pour nos petits mandréens""

██████████ Nous sommes particulièrement satisfaits de voir enfin ce projet aboutir, dans ce cadre propice aux activités pour les jeunes du village avec notamment, il faut l'espérer, un conservatoire de musique.

Merci à l'équipe municipale qui a soutenu ce projet nonobstant les hostilités infondées de certaines associations.""

██████████ Je soutiens complètement ce projet.""

██████████ Je suis très perplexe concernant le projet de réhabilitation de la maison Fliche-Bergis.

Outre le fait que je trouve le projet architectural vraiment pas harmonieux, la question se pose également : compte-tenu de l'état de délabrement des bâtiments comme la grange, ne faudrait-il pas

- se limiter à la réhabilitation de la maison de maître ?

ou

- tout raser et envisager, sans que cela soit plus onéreux, un projet plus approprié pour accueillir des activités communales et/ou associatives ?

Outre ces considérations esthétiques, se pose la question de

- la nécessité d'un centre aéré pour 100 enfants (évaluation actuelle, tandis qu'une classe va fermer à la rentrée prochaine) ?

- est-il justifié de consacrer un tel budget pour 100 enfants, alors que la ville de la Seyne peut les accueillir dans ses différents centres aérés ?

Je suis donc favorable à la mutualisation des ressources en favorisant l'intercommunalité, avec participation de la municipalité de Saint-Mandrier, pratiques (transport des enfants) et financières (subventions selon le quota familial).

D'aucuns ont dit qu'avoir un centre aéré attirerait les jeunes couples pour s'installer à Saint-Mandrier.

C'est vouloir ignorer que pour s'installer à Saint-Mandrier il faut pouvoir s'y loger, à tarif raisonnable.

Par ailleurs, 100 enfants (voire plus) ont besoin de suivi médical : qu'en sera-t-il lorsque les rares médecins, dont l'activité va bientôt cesser, auront fermé leur cabinet ?

- Est-il justifié de consacrer un tel budget pour une seule et unique association ?

Considérant que le site est exceptionnel (avec ou sans la maison actuelle), je trouve regrettable qu'il soit limité à un centre aéré, nécessairement clos et donc ne permettant pas à l'ensemble de la population mandréenne de jouir de ce site exceptionnel.

"C'est pourquoi, que la maison de maître soit conservée ou remplacée par une autre construction, je propose d'en faire un lieu culturel qui accueille des expositions dans un environnement plus agréable et un cadre mieux adapté que la galerie Rancillo ; cela attirerait de nombreux visiteurs, mandréens et extérieurs, comme c'est le cas à Six-Fours les Plages (la Maison du Patrimoine d'une part ainsi que le Domaine du Cygne qui accueille également des associations dans ses locaux). Dans ce contexte, un

espace pour l'enseignement artistique dispensé par le conservatoire TPM a également toute sa place."

Pourquoi ne pas s'inspirer également de la « Villa Simone » (à Six-Fours les Plages), qui conjugue jardin public, avec jeux pour les enfants et expositions et ne désemplit pas.

En conclusion, certes je confirme qu'il est urgent de ne pas laisser ces lieux à l'abandon plus longtemps, mais ils ne peuvent en aucun cas être dédiés à une seule association pour seulement un centre aéré. La culture participe également grandement à l'épanouissement des enfants."""

Magistrat à la retraite depuis fin 2019 et partageant désormais ma vie entre Paris et St Mandrier où je suis l'heureuse propriétaire d'un bel appartement j'ai été amenée à m'intéresser au projet de la Fliche Bergis . J'ai cru comprendre que le permis de construire du précédent projet avait été retiré. Il ne m'apparaît pas que ce nouveau projet soit conforme aux textes en vigueur. Notamment, les extensions prévues à droite et à gauche de la maison de maître dépassent les surfaces autorisées et le projet ne respecte pas le style architectural de la façade existante.

En conséquence, je m'oppose à ce nouveau projet. il conviendrait et c'est mon avis , de raser la ruine et la grange pour ne garder que la maison de maître, de réhabiliter cette maison patrimoniale avec un ensemble de salles communales disponibles pour toutes les associations mandréennes, de réaliser un jardin public dans l'espace entre la maison de maître et la forêt, jardin public qui serait accessible à tous les mandréens avec des jeux pour les enfants . Bien à vous""

La réhabilitation de la propriété Fliche-Bergis devient très urgente car l'état de dégradation des bâtiments s'accélère. Il est donc très urgent et indispensable de réaliser les travaux.

Le projet de centre aéré dans un cadre verdoyant avec des locaux spacieux est indispensable pour la ville de Saint Mandrier sur Mer.

Le projet de Conservatoire de musique dans les anciens logements du metayer apportera beaucoup pour le développement de la culture et pour tous les jeunes de notre ville.

Nous soutenons les deux projets présentés par la mairie."""

En apparence le nouveau projet ne semble encore pas respecter la loi littoral."

Pourquoi s'obstiner et ne pas imaginer autre chose qui garde l'esprit de l'ancienne bâtisse sans ces deux rajouts aberrants et inesthétiques.

Il doit bien y avoir à Saint-Mandrier des personnes raisonnables sur qui s'appuyer pour une démarche consensuelle""

Je trouve très bien que cette propriété reste à la commune dans le but d'en faire un centre aère pour nos enfants""

Comme le précédent projet dont le permis de construire a été retiré, ce nouveau projet ne m'apparaît pas conforme à la réglementation applicable aux espaces remarquables protégés par la loi Littoral (articles L121-23, L121-24 et R121-5 du code l'urbanisme). Notamment, les extensions prévues à droite et à gauche de la maison de maître dépassent les surfaces autorisées, le projet ne respecte pas le style architectural de la façade existante.

En conséquence, je m'oppose à ce nouveau projet et propose à la place de raser la ruine et la grange pour ne garder que la maison de maître, de réhabiliter cette maison patrimoniale avec un ensemble de salles communales disponibles pour toutes les associations mandréennes, de réaliser un jardin public dans l'espace entre la maison de maître et la forêt, jardin public accessible à tous les mandréens avec des jeux pour les enfants à l'image du « parc des pirates » de la place des résistants. ""

Comme le précédent projet dont le permis de construire a été retiré, ce nouveau projet ne nous apparaît pas conforme à la réglementation applicable aux espaces remarquables protégés par la loi Littoral (articles L121-23, L121-24 et R121-5 du code de l'urbanisme). Notamment, les extensions prévues à droite et à gauche de la maison de maître dépassent les surfaces autorisées, le projet ne respecte pas le style architectural de la façade existante. En conséquence donne un avis défavorable à ce nouveau projet.

En accord total avec ce projet qui va permettre de valoriser le patrimoine existant en lui donnant un second souffle. "

J'adhère complètement à cette initiative qui s'inscrit dans l'avenir de notre commune.

Bravo à la municipalité . ""

Comme le précédent projet dont le permis de construire a été retiré, ce nouveau projet ne m'apparaît pas conforme à la réglementation applicable aux espaces remarquables protégés par la loi Littoral (articles L121-23, L121-24 et R121-5 du code de l'urbanisme). Notamment, les extensions prévues à droite et à gauche de la maison de maître dépassent les surfaces autorisées, le projet ne respecte pas le style architectural de la façade existante."

En conséquence, je m'oppose à ce nouveau projet et propose à la place de raser la ruine et la grange pour ne garder que la maison de maître, de réhabiliter cette maison patrimoniale avec un ensemble de salles communales disponibles pour toutes les associations mandréennes, de réaliser un jardin public dans l'espace entre la maison de maître et la forêt, jardin public accessible à tous les mandréens avec des jeux pour les enfants à l'image du « parc des pirates » de la place des résistants. ""

Je suis pour ce beau projet !! ""

Je suis pour ce beau projet pour les enfants de notre commune!!! ""

Je suis POUR ce projet de réhabilitation de la propriété Fliche-Bergis car je le trouve plus respectueux de l'environnement que le précédent. En effet, il serait dommage de laisser le bâti se dégrader, et je trouve important de ne pas augmenter la surface au sol car il y a déjà trop de béton et pas assez de végétation dans les environs. Merci ""

Superbe projet pour les enfants de Saint Mandrier, dommage tout ce retard qui n'a servi à rien. En espérant qu'un parking conséquent sera prévu pour les parents déposant les enfants. ""

Nous souhaitons voir enfin aboutir cet ambitieux projet qui consiste à redonner vie à ce lieu magnifique. Le choix d'y implanter des activités de jeunesse et de l'ouvrir ainsi aux Mandréens est une belle initiative. Et l'installation du Conservatoire de musique est une excellente nouvelle, tant attendue... Sans oublier l'indispensable auditorium pour pouvoir accueillir auditions et

spectacles ! Bravo à notre équipe municipale pour sa persévérance et sa foi en un projet exceptionnel."""

████████████████████ Pour moi c'est une priorité d'avoir un centre aéré dans cet espace remarquable donc favorable"""

████████████████████ Des activités pour nos jeunes mandréens, bien évidemment favorable"""

████████████████████ Oui a la rénovation pour l'avenir de nos enfants, dommage que comme le lazaret certains on le cerveau pollué."""

████████████████████ Bonjour,"

Je suis pour la création d'un centre aéré, mais pas à n'importe quel coût.

En effet, je crois qu'avec 5 000 000 €, on doit pouvoir construire, à Saint Mandrier, un centre aéré , faisant peut-être aussi office de gymnase et participer à la création d'une maison de santé.

Quant à la villa Fliche, ne pourrait-on pas l'aménager (dépendances comprises) pour en faire un lieu complètement ouvert à tous les Mandréens (notamment aux associations), ou, vu son état délabré depuis des années et n'ayant aucun cachet patrimonial véritable, reconstruire simplement une maison des associations....?"""

████████████████████ Suite à ce qui a été dit à la dernière réunion au village, je suis favorable à ce beau projet dans le respect de tous et de l'environnement. Un centre d'accueil pour nos jeunes et un conservatoire de musique jeunes ET adultes ne pourra être que bénéfique à notre commune. Ceci est dans la continuité de son développement après la médiathèque."""

████████████████████ Bonjour, je suis entièrement d'accord pour le projet présenté par la municipalité qui concerne le domaine FLICHE BERGIS, nous souhaitons que ce projet aboutisse le plus rapidement possible"""

████████████████████ Je suis pour le projet de la mairie de fliche Bergis"""

████████████████████ Le projet est oarfait"""

████████████████████ Je suis à 200 pour cent pour le projet du domaine FLICHE BERGIS et à redonner une nouvelle vie et une jeunesse à se domaine et surtout avoir une pensée pour nos enfants et petit enfants qui pourront venir participer au activités du futur centre aéré et musicale et un grand soutien a Mr le Maire Gilles Vincent, Romain Vincent et ainsi à toutes l'équipe de la commune."""

████████████████████ En tant que Mandréenne, je suis très attachée à ce site privilégié du domaine Fliche -Bergis depuis mon enfance et en tant que Conseillère Municipale déléguée au Patrimoine Culturel, j'étais tellement attristée de voir cette bâtisse se délabrer depuis plusieurs années . Le projet d'y installer enfin un Centre de Loisirs répondant aux normes et aux critères d'accueil des jeunes enfants et de permettre aux Mandréens de suivre l'enseignement musical du Conservatoire à Rayonnement Régional TPM dans des locaux adaptés et de surcroît dans un site naturel privilégié me tient particulièrement à coeur."""

████████████████████ Il est temps que ce projet se réalise pour non seulement sauver cette bâtisse mais aussi enfin donner à notre commune un Centre de Loisirs et un site du Conservatoire de Musique qui répondra aux attentes des Mandréens dans un lieu privilégié . Bravo !"""

Je serais très heureuse que ce projet aboutisse le plus rapidement possible car non seulement il permettra de sauver les façades de cette maison patrimoniale mais aussi d'enfin faire bénéficier les Mandréens d'un Centre de Loisirs et d'un Conservatoire de Musique dignes de ce nom dans un site privilégié. Merci à Gilles Vincent et à son équipe de tout faire pour cela. ""

Bon projet de réhabilitation de cette maison. Un projet utile pour les enfants de Saint-Mandrier. ""

Je n'ai rien contre l'idée de voir ce lieu accueillir les enfants qui fréquentent actuellement les structures dites de centre aéré néanmoins c'est un budget conséquent et qui risque d'être dépassé en termes de coût comme c'est souvent le cas pour avoir un fonctionnement partiel c'est à dire les mercredis et vacances scolaires. En y associant d'autres activités afin que ce lieu vive à temps plein et non à temps partiel ça justifierait plus honnêtement le montant du projet. Un lieu associatif les jours non fréquentés par les enfants ? Une partie consacrée dignement à la maison de santé ? Des rencontres intergénérationnelles ? Beaucoup de choses peuvent être associées à ce projet qui concerne en tant que tel peu de monde puisque nous savons tous que la population est vieillissante donc qu'il y a de moins en moins d'enfants sur la commune. Encore une fermeture de classe prévue mais on s'obstine à nous faire croire qu'il faut pouvoir accueillir plus d'enfants... ""

Très beau projet ""

Bonjour,

Je trouve de projet formidable pour les Mandréens petits et grands.

Je soutiens ce projet.

Merci à la Municipalité de se ""battre"" pour qu'il aboutisse. ""

La réhabilitation de cette belle maison en ruines et sa mise à disposition des mandréens comme l'est le domaine de l'Ermitage est un beau projet à concrétiser au plus tôt ""

Je suis favorable au projet présenté par la municipalité de st mandrier quant à la réhabilitation de la propriété fliche bergis.

Les travaux et aménagements prévus respect l'authenticité du lieu tout en proposant les services attendus par un grands nombres de mandréens. ""

Je suis pour le projet ""

Je suis pour le projet ""

Pour la mise en place d'un centre aéré sur cette propriété. ""

Je soutiens ce projet en tout point ""

Je pense que l'idée est bonne et surtout très utile au jeune mandréen. ""

Je suis pour le projet ""

Un projet magnifique pour nous et nos enfants. ""

Très beau projet ""

Je soutiens ce projet en tout point ""

Je trouve le projet très bien ""

Très bon projet""

Je soutiens totalement ce projet""

Urgence de réhabiliter la propriété fliche pour notre patrimoine et nos enfants""

Magnifique Projet""

Très favorable au projet""

Ce projet a pour but l'avenir de nos enfants, pour qu'ils puissent s'épanouir dans un lieu convivial entouré de verdure. Mais surtout d'éviter de surcharger les classes de centre aéré déjà existantes. ""

Qu'on lance le projet. Je n'y vois que des avantages. À condition de ne pas trop de naturalisé le site. ""

Il s'agit d'un beau projet qui allie préservation du patrimoine bâti et la mise à disposition de nouveaux locaux d'utilités publiques pour les mandréens, dans le respect du souci d'intégration paysagère avec notre beau littoral et notre belle commune. ""

Super projet""

Très beau projet pour la commune""

Je suis favorable à ce beau projet pour la commune""

Très beau projet pour la commune !""

Tout à fait d'accord pour que le projet pour le domaine Fliche Bergis aboutisse et qu' enfin le centre aéré puisse bénéficier de locaux dédiés. ""

Je soutiens le projet

Très beau projet dans un endroit idyllique

Merci à la commune de faire tant de belles choses pour nos enfants""

Super projet""

Tres beau projet , et completement favorable a sa realisation .

Avant mes enfants âgés de plus de 20 ans qui résident à Saint Mandrier , je pense à mes futurs petits enfants qui j espère pourront s épanouir pleinement dans ce magnifique endroit ""

Un projet qui permettra aux habitants de pouvoir encremer un avenir plus serein pour les enfants de la commune dans un cadre agréable et sécurisé.

Un projet qui sera dans une politique de la famille si importante pour le village.

Domage que le projet de l'école de musique à du être retiré pour éviter certaines critiques . ""

Avis favorable""

Super projet. En espérant que le stationnement/arrêt dépôt enfant soit prévu en conséquence. ""

Super projet""

Le projet semble cohérent."''''

Je suis très favorable à ce projet qui est d'intérêt pour tous les mandreens , petits et grands. Ce projet mettra en valeur cette bâtisse historique qui est cher au gens du village et du quartier. Il était aussi nécessaire de protéger et faire revivre ce beau bâtiment dans l'intérêt des générations futures.

Je suis favorable au projet car il permettra aux enfants de St Mandrier d'être reçus dans de bonnes conditions. La bâtisse future est très belle et s'intègre bien dans le quartier. C'est une bonne chose de sauver ce patrimoine et de l'ouvrir aux mandreens."''''

Je suis d'accord avec ce projet''''''

Super projet''''''

Très beau projet qui permet à la fois de sauvegarder le patrimoine et d'offrir à la jeunesse du village un espace culturel ainsi qu'un centre aéré de qualité. Je soutiens ce projet."''''

Je soutiens ce projet afin de faire évoluer notre village''''''

SOMMES IMPATIENTS DE VOIR LA RÉALISATION DE CE PROJET RALENTI PAR DES OPPOSANTS AIGRIS, JALOUX, IRRESPONSABLES...

APPROUVONS TOTALEMENT LA RÉHABILITATION ET L'EMBELLISSEMENT DE CE SITE EN FAVEUR DU BIEN ÊTRE DES ENFANTS DE LA COMMUNE DANS UN PREMIER TEMPS ET DE LEUR CULTURE MUSICALE PLUS TARD...

FÉLICITATIONS AUX PORTEURS DE CE PROJET !''''''

nous espérons que ce beau projet ira rapidement jusqu'à sa réalisation finale''''''

Je soutiens vivement ce projet et espère qu'il va pouvoir se réaliser TRÈS rapidement pour le bien des petits mandréens et pour réhabiliter un élément de patrimoine qui ne cesse de se dégrader au fur et à mesure des années qui passent..... et des procédures diverses et variées !!!''''''

Il faut que ce projet se fasse au plus vite''''''

Bravo pour ce beau projet étudié dans le détail et les règles de l'art."

Il est à déplorer que tant d'énergie ait été déployée par certains pour le ralentir ou le faire échouer.

Pour ma part je considère que les bénéfices qu'apporteront à la population mandréenne ces nouvelles infrastructures d'éducation et loisirs culturels seront essentiels pour l'avenir de notre commune.

Juste un bémol : lorsque les travaux seront achevés et les nouveaux locaux opérationnels il sera pertinent de déplacer cet inesthétique camion à pizza qui encombre le virage et masque les jardins et les façades des bâtiments.

Bien cordialement, ''''

Je suis pour le projet Fliche Bergis. Je profite de l'internet de ma fille pour répondre à l'enquête''''''

Je suis pour le projet Domaine Fliche Bergis""

Je soutiens le projet de réhabilitation du domaine.""

Je suis pour le projet Domaine Fliche Bergis""

Je suis pour le projet Domaine Fliche Bergis

Notre commune mérite de conserver un si bel endroit. Nos plus jeunes et nos élèves musiciens trouveront un endroit chaleureux et accueillant pour s'épanouir.

Merci de vous battre pour nous""

Je suis une arrière grand mère et je trouve ce projet incroyable pour mes petits et tous les enfants qui auront la chance d'être accueilli dans un lieu exceptionnel merci pour eux et pour leur famille""

Favorable à ce projet.""

consultation Fliche Bergis""

Avis favorable, excellent projet.""

consultation du projet domaine Fliche Bergis""

Super projet. En espérant que le stationnement/arrêt dépôt enfant soit prévu en conséquence.""

Le projet Fliche Bergis est nécessaire pour la commune et reste un projet porteur .""

Je suis très favorable à la réalisation d'un tel projet dans ce site exceptionnel, d'autant que tous les petits Mandreens qui le souhaitent actuellement, ne peuvent être accueillis faute de places suffisantes.""

Très beau projet bon courage à mr le maire et son groupe pour qu'il arrive à son terme""

Projet qui tient la route. Projet indispensable pour les enfants de la commune.""

Je suis très favorable à ce projet pour les petits Mandreens.""

Projet qui a du sens car il n'existe pas à ce jour de CENTRE AERÉ à St Mandrier sur Mer depuis + de 20 ans ...

Il est plus qu'utile et nécessaire de créer cette structure dans un environnement remarquable pour les enfants qui n'ont pas la chance de partir en vacances l'été.

De louer les salles hors vacances scolaires aux nombreuses associations... et tous les projets pour occuper le parc le soir lors de festivals de musique ??...

Bravo pour ce projet visionnaire. ??""

Bonjour,

Le projet Fliche Bergis est magnifique, il correspond à l'attente des Mandréens et surtout des enfants qui pourront profiter de ce lieu exceptionnel.

A la place de ruines dangereuses, les enfants auront un espace de vie vraiment agréable avec toutes les activités qui y sont prévues.

Domage que des personnes soit disant « proches » de la nature se soient mises au travers de cette réalisation.

Courage à toutes les personnes porteuses de ce projet attrayant qui ne demande plus qu'à être réalisé...""

Une belle initiative, surtout pour nos enfants, tout en gardant le respect des façades, le visuel est harmonieux dans son ensemble. Il est grand temps que ce domaine revive.""

Il nous tarde de voir ce projet aboutir avant l'effondrement du bâtiment

N'ayant pas encore consulté le projet final, il est difficile d'en dire plus...""

Je suis POUR ce projet dans ce cadre exceptionnel. Nos enfants pourront profiter d'un bel endroit pour s'épanouir. Le centre aéré bénéficiera d'espace et de locaux neufs et les élèves du Conservatoire de Musique pourront apprendre dans un site digne de ce nom. J'imagine déjà une classe orchestre, en concert sous les arbres ..""

Je souhaite exprimer mon soutien enthousiaste pour le projet de rénovation du domaine FLICHE BERGIS .Ce projet est une opportunité exceptionnelle pour améliorer les conditions d'accueil des enfants de notre commune en centre aéré et domaine culturel tout en préservant et en valorisant ce patrimoine local. Je suis convaincu que ce projet apportera de nombreux bénéfices à tous les résidents et mérite notre soutien total.""

Beau projet""

Vivement""

Formidable pour nos enfants""

Pour le projet domaine fliche bergis !""

Pour que le domaine fliche bergis aboutisse""

Très beau projet""

Pour que le domaine fliche bergis aboutisse""

Ça devrait déjà être fait.""

Favorable à 100%. La réhabilitation de la vieille maison et l'implantation du centre aéré c'est super pour la commune.""

Pour le projet.""

A fond pour ce beau projet.""

Projet d'équipement utile pour nos enfants et petits enfants dans un site naturel où ils seront placés dans les meilleures conditions.""

Super projet pour les enfants !""

Ce projet doit voir le jour afin que les petits mandréens aient un centre aéré digne de ce nom dans un bel environnement ainsi qu'un conservatoire de musique.""

██████████ Superbe projet, en tout point

Réhabilitation respectant l'histoire de la bâtisse, l'endroit, l'environnement.

Magnifique projet pour nos enfants, pour la culture.

Totalement pour."""

██████████ Je suis très favorable à ce projet qui regroupe de très bonnes idées"""

██████████ Je ne retombe pas en enfance, j'y suis toujours resté « , cette phrase de Tristan Bernard nous rappelle l'importance et le devoir que nous avons envers les enfants.

Tous les lieux qui peuvent leur apporter joie et épanouissement sont à bénir.

Ce n'est pas un centre aéré qui va voir le jour à la Fliche Bergis , ce sont des heures , des jours , des semaines de bonheur que nous allons offrir à nos enfants pour les remercier de nous offrir à leur tour, un futur."""

██████████ Je suis pour ce projet à 100%"""

██████████ Avis favorable au projet. Nos enfants en ont besoin."""

██████████ "" , ""Super projet"""

██████████ Magnifique projet"""

██████████ Très beau projet"""

██████████ Projet très réussi. La pierre des baux devrait avoir un beau rendu.

En espérant que les travaux puissent avoir lieu avant la dégradation totale du bâtiment, et que le projet du nouveau conservatoire puisse également aboutir."""

██████████ Très beau projet"""

██████████ Très beau projet pour notre commune et nos petits enfants"""

██████████ Un beau projet pour nos enfants"""

██████████ Je suis pour. Très beau projet."""

██████████ Je suis totalement favorable à ce projet qui:

- d'une part va permettre à nos enfants d'utiliser un centre aéré adapté et qui permettra un accueil plus important et de meilleur qualité.

- d'autre part va permettre de réhabiliter une très belle bâtisse qui est un lieu patrimonial.

Cette réhabilitation permettra également d'embellir le quartier, et de proposer des voies douces en toute sécurité."""

██████████ Indubitablement le domaine Fliche BERGIS nécessite une rénovation urgente avec mise en valeur de l'existant. Ce nouveau projet, ainsi présenté, paraît de taille plus raisonnable. Espérons que la commune obtienne les subventions nécessaires..."""

██████████ Je suis d accord avec le projet du centre aéré proposé par la municipalité"""

Beau projet pour la jeunesse mandreenne en conservant le patrimoine communal. Souhaitons que la réalisation aille jusqu'à son terme avant qu'il ne soit trop tard pour des raisons techniques dues au vieillissement du bâti existant""

Même si je sais combien le partage de locaux est difficile, je me demande si, pendant la semaine, hors vacances et WE, une salle ne pourrait pas être utilisée, en dépannage, (réunions, essentiellement, pour ne pas modifier le rangement initial du centre de loisirs) pour compléter les salles Myrtes et Arbouses qui sont utilisées à plein temps.

Merci. Suzanne Leblanc""

Nous devons sauver de l'usure du temps rapidement ce magnifique domaine Fliches Bergis. Très bonne initiative que de vouloir y créer une école de musique et un centre aéré pour nos enfants.""

Avis favorable""

Beau projet. Avis favorable""

Je soutiens ce projet.""

Je soutiens le projet.""

Beau projet structurant en faveur des enfants qui aurait mérité mieux que cette opposition stérile et politicienne des élus de la vague""

Après consultation du dossier, je donne un avis tout à fait favorable et encourage la municipalité à réaliser ce projet.""

Beau projet !!

De belles idées pour exploiter un endroit qui mérite d'être sauvegardé et servir à nos enfants qui ont beaucoup de chance.

Éventuellement la mise en place d'une navette de Saint-Mandrier (matin et soir) permettrait un confort supplémentaire.""

Projet nécessaire

Il devient urgent également que le bâtiment existant ne devienne pas une ruine.""

Je suis pour ce beau nouveau projet tellement nécessaire pour les mandréens. En espérant qu'il n'y ait plus d'opposition car cela coûte très cher. Bravo à toute l'équipe municipale.""

Avis favorable au projet Fliche Bergis""

Avis favorable au projet Fliche Bergis""

Avis favorable au projet Fliche Bergis.""

Avis favorable projet Fliche Bergis""

Je donne un avis très favorable au projet de Fliche Bergis.""

Avis favorable au projet fliche bergis""

Avis favorable pour le projet Fliche Bergis""

Je soutiens totalement ce projet particulièrement pour les familles et les jeunes mandréens""

Je vote en favorable au projet de centre aéré..""

Je soutiens complètement votre projet qui va permettre aux enfants en centre aéré de sortir des murs de l'école alors qu'ils sont en vacances! Quel beau lieu et combien adapté avec le bord de mer et la pinède. J'en profite ici pour dire mon indignation et ma colère contre l' association APE qui a stoppé ce projet par ce recours. Je suis pourtant partie prenante quand il faut défendre l'environnement, mais empêcher la création d'un centre aéré adapté et d'un conservatoire de musique ,profitant à nos enfants, je ne comprends pas, à moins d'un règlement de compte politique ! J'espère qu'à présent ce projet aboutira.""

Un très beau projet pour nos enfants avec un centre aéré ainsi qu'une école de musique dans un cadre idyllique.""

Projet équilibré bâtisse abandonné mérite une deuxième vie pour le bien des mandreens.""

Je suis totalement favorable à ce projet qui:

- d'une part va permettre à nos enfants d'utiliser un centre aéré adapté et qui permettra un accueil plus important et de meilleur qualité.

- d'autre part va permettre de réhabiliter une très belle bâtisse qui est un lieu patrimonial.

Cette réhabilitation permettra également d'embellir le quartier, et de proposer des voies douces en toute sécurité.""

"" ; ""Le projet pour la création du centre de loisirs dans le domaine Fliche-Bergis serait une bonne opportunité pour la réhabilitation du domaine.""

Ce serait une chance pour nos enfants, entre je centre aéré, l'école de musique...

Puis cela fait des années que le domaine semble laissé a l'abandon, un peu de vie ferait du bien à tous""

Je suis pour ce merveilleux projet""

Je suis pour ce beau projet""

Favorable au projet""

Très beau projet pour les enfants de la communes . A poursuivre pour l'attractivité de notre belle ville.""

Pour le projet présenté""

Super projet!

J'adhère sans réserve... hâte qu'un beau projet sorte de terre et remplace enfin cette verrue !""

Un superbe projet, un plus pour les habitants de la commune.""

Je suis favorable au développement du projet""

██████████ JE suis d'accord pour ce projet. ""

██████████ Je trouve que ce projet est très bien. je souhaite qu'il se réalise. ""

██████████ Je valide ???? ""

██████████ Sur le principe, il ne faut pas laisser des infrastructures se dégrader sous peine de les voir disparaître définitivement. Il est donc temps que le dialogue trouve une fin et que le domaine retrouve des couleurs. Cependant, sans connaître les estimations du taux de remplissage du centre aéré ainsi que le nombre potentiel de musiciens au conservatoire de musique, il est difficile de savoir si l'implantation de ces deux structures est "" "" rentable "" "" au regard de l'investissement.

Ces interrogations ne doivent cependant pas entraver le début des rénovations si l'on souhaite conserver les bâtiments "" "" historiques "" "" . ""

██████████ Accord total pour la réhabilitation de la propriété Fliches Bergis ""

██████████ Je suis pour le projet ! ""

██████████ Bonjour, ayant un enfant en bas âge je suis favorable au projet fliche bergis. ""

██████████ En espérant que le projet aboutisse. ""

██████████ Pour ""

██████████ En faveur du projet ""

██████████ J'espère que ce beau projet se réalisera, améliorera la qualité de vie et enchantera nos petits mandréens. ""

██████████ Projet indispensable à nos enfants et au patrimoine mandréen.

Toute opposition à ce projet va à l'encontre des intérêts des habitants. ""

██████████ Je souhaite que ce magnifique projet puisse se réaliser, pour le rayonnement, l'attractivité de la commune et le développement, bien être des petits mandréens, ainsi que leurs parents. ""

██████████ Favorable au projet du maire de restaurer le domaine ""

██████████ Je suis d'accord pour le projet du centre aéré de Monsieur le maire ""

██████████ Favorable à ce projet ++++ ""

██████████ Tout à fait favorable à votre projet ""

██████████ Avis favorable au projet Fliche Bergis. ""

██████████ Un bon projet pour notre village. ""

██████████ Complètement favorable à ce magnifique projet ""

██████████ C'est un très beau projet et je souhaite qu'il se réalise malgré cette opposition farouche et partisane... ""

██████████ Vivant à saint mandrier ce centre serait une excellente idée pour les enfants ""

Je suis " " " " " " pour " " " " " " ! " " " "

Pour le projet dans son intégralité. Dans l'espoir que cela débouche sur une réalisation rapide. " " " " "

Ce projet a une véritable légitimité pour la commune il offrira une structure adaptée pour la jeunesse et surtout rehabilitera ce magnifique domaine qui mérite d'être mis en valeur " " " " "

La future maison médicale qui recherche des locaux serait la bienvenue ici. Il serait bien que les habitants du pin Rolland soient bénéficiaires de facilités sans se déplacer au village. " " " " "

Je suis pour ce beau projet sur le domaine fliche bergis. Cette bâtisse mérite d'être rénové et mise en valeur. " " " " "

Je suis pour le projet du Domaine FLICHE BERGIS " " " " "

Je suis pour le projet du Domaine FLICHE BERGIS " " " " "

Je suis pour le projet Fliche Bergis " " " " "

Vivement que ce projet aboutisse... " " " " "

Je suis TRES favorable au projet ! " " " " "

Je suis pour le projet du centre aéré " " " " "

Ayant été animatrice pour le centre de loisir de Saint-Mandrier depuis mes 17 ans, je sais que nous avons besoin de ce centre pour permettre aux enfants de notre village d'avoir un espace de loisirs avec des locaux adaptés où ils pourront s'épanouir entièrement. " " " " "

Je soutiens fortement ce projet pour les enfants mandreens " " " " "

Projet intéressant associant ancien/moderne.

Intégration des bâtiments dans un agréable environnement paysagé.

Domage que ce projet soit autant critiqué et perturbé pour sa mise en oeuvre!

A quand le démarrage de ce projet? " " " " "

J'ai 88 ans et j'habite la presqu'île depuis de nombreuses années. J'ai vu la population augmenter mais les jeunes quitter la commune en quête de travail et de meilleures structures ailleurs. Offrir un centre aéré dans un tel lieu serait un réel plus pour notre jeune population. Je suis pour ce projet. " " " " "

Pourquoi la municipalité s'enferme-t-elle dans ce projet qui n'a aucune chance d'aboutir ?

Il n'est pas conforme à la réglementation relative aux espaces remarquables du littoral car les extensions prévues de part et d'autre des bâtiments actuels ne peuvent pas être considérés comme des aménagements légers.

De plus, il faudrait qu'un centre aéré municipal, sans hébergement, puisse être considéré comme une activité économique, c'est-à-dire un service marchand sur un marché concurrentiel. Manifestement, ce ne serait pas le cas.

Ce projet est mal ficelé et ne résiste pas à une analyse juridique sérieuse.

En conséquence, aucune dépense ne doit être engagée dans le but de sa mise en œuvre.

En particulier, il serait irresponsable d'engager dès 2024 des dépenses pour la confortation des bâtiments, sauf s'ils devaient faire l'objet d'un autre projet respectant en tous points la réglementation.

De plus, même si le projet proposé était mené à son terme, ce qui est plus qu'improbable, il devrait être financé par les impôts locaux des Mandréens pour environ 2.700.000 € (un montant 4 fois supérieur à celui figurant dans le bulletin municipal du mois d'avril).

En effet, il est certain que la subvention du Fonds vert prévue dans le plan de financement ne serait pas obtenue. Le projet ne réunit aucun des critères définis pour l'obtention d'une subvention de ce fonds.

L'accueil dans de meilleures conditions des enfants de la commune dans un centre aéré ou de loisir est une bonne cause, mais certainement pas dans ces conditions et à ce prix.

Il faut noter que les nombreux centres aérés / centres de loisirs gérés par la Municipalité de La Seyne (dont un aux Sablettes) sont ouverts aux enfants de Saint-Mandrier. Le prix dépend du quotient familial : entre 3,6 et 18,4 € par jour.

Il existe d'autres alternatives pour l'utilisation du site remarquable de la propriété Fliche-Bergis.

Un des buts de la réunion publique du 13 avril était de consulter les Mandréens à ce sujet...mais les interventions de la majorité municipale ne l'ont pas permis !""

██████████ Pour le projet""

██████████ J'ai assisté à la réunion collective d'information au sujet de la réhabilitation du domaine Fliche Bergis . Il me semble être un beau projet pour la commune que je valide sans hésitation . Ce beau bâtiment recevra du public et sera remis en valeur . Sa fonction d'accueil sera d'utilité pour les résidents et enfants de la commune . Merci Mr le maire et bravo à son équipe de conseillers municipale . Mme Vincent . ""

██████████ Avis favorable au projet. Ce ne peut être que positif pour les jeunes. ""

██████████ Favorable au projet , "

" Important pour les enfants de la commune ""

██████████ Je suis POUR ce projet qui va considérablement améliorer la vie de nos enfants et petits-enfants avec un vrai centre aéré ,dans des locaux aux normes avec beaucoup plus d'espace et bien sûr beaucoup plus d'activités c'est une chance pour notre magnifique presqu'île merci à tous de vous battre pour que ce projet voit le jour ""

"Grégoire, ""Gil"" , "" Je suisPOUR ce magnifique projet qui va apporter un espace extraordinaire pour les petits mandréens ""

██████████ Oui complètement d'accord avec ce projet car il faut penser au présent mais surtout à l'avenir pour ce magnifique centre aéré entouré de pins parasols, la commune doit se doter de ce complexe pour nos enfants et hâte d'assister à l'inauguration ""

██████████ Favorable ""

██████████ Pour le centre aéré""

██████████ Pour le centre aéré""

██████████ C'est une excellente idée pour la création d'un centre de loisirs pour les enfants et d'une école de musique à FLICHES BERGIS""

██████████ Je suis pour ce beaux projet au profit des petits mandreens. Il est urgent de soutenir et accompagner les jeunes parents""

██████████ Afin que St Mandrier puisse conserver les jeunes couples sur la presqu'île, afin que de nouveaux parents s'y installent avec leurs enfants il est important de pouvoir offrir des infrastructures adaptées dès le plus jeune âge. Ce nouveau centre aéré dans ce lieu merveilleux sera un plus pour l'avenir de notre commune. Proche de la mer, de la forêt des équipements sportifs, il ne présentera que des avantages. Les enfants y seront choyés."

"Je suis absolument favorable à ce projet.""

██████████ Je suis favorable à ce projet permettant à nos enfants pendant les périodes de centre aéré d'évoluer dans un cadre exceptionnel.""

██████████ N'ayant pu assister aux réunions, j'aimerais prendre connaissance du projet final.""

██████████ Je suis favorable au projet de la Fliche Bergis qui permettra aux enfants de s'épanouir dans un bel environnement. Le conservatoire de musique sera certainement bien mieux placé et proposera de belles prestations""

██████████ L'hypothèse de garder l'organisation actuelle (écoles) en payant des déménageurs professionnels pour les changements de mobilier et dans un temps très court a-t-elle été envisagée ? Le parlement européen change bien de locaux (Bruxelles-Strasbourg) chaque mois.

Cette solution serait probablement moins onéreuse que la réfection de la bâtisse. Certes cela ne sauverait pas le bâti mais de toute façon il ne serait ni utilisable ni visitable en dehors de l'activité du centre aéré. Le respect d'une ambition électorale n'est pas une justification à une dépense coûteuse et peu utile.""

██████████ ON EN A BESOIN POUR NOS ENFANTS, PETITS ET ARRIÈRES PETITS ENFANTS. VIVEMENT QU'IL VOIT LE JOUR""

██████████ TRES BEAU PROJET A FINALISER""

██████████ je suis pour la realisation du projet""

██████████ MAGNIFIQUE PROJET VIVEMENT QUE NOS ENFANTS ET PETITS ENFANTS PUISSENT EN PROFITER. A FAIRE ABSOLUMENT.""

██████████ PROJET STRUCTURANT POUR LA VILLE ET NECESSAIRE AU VU DU NOMBRE DE REFUS D'ACCUEIL D'ENFANTS DU AU MANQUE DE PLACES. LES ENFANTS POURRONT ÊTRE ACCUEILLIS DANS DE MAGNIFIQUES LOCAUX ENTIÈREMENT DEDIÉS A LEURS ACTIVITÉS ET LES CLASSES RENDUES A L'EDUCATION NATIONALE. LE FAIT D'AVOIR DES LOCAUX DEDIÉS FERA QUE LES ENFANTS POURRONT ÊTRE ACCUEILLIS UN PLUS GRAND NOMBRE DE JOURS DANS L'ANNÉE.""

Je suis complètement favorable à la création du centre aéré au sein du magnifique domaine Fliche Bergis. Pour nos enfants, l'école ne constitue pas le lieu adapté pour passer leurs vacances."''''

Projet indispensable pour les enfants de st mandrier et pour leur bien-être et épanouissement''''

Je soutiens le projet de Fliche Bergis a 100 pour 100 car il y'en a beaucoup besoin pour la commune et surtout la jeunesse de tout âge et aussi de réhabilité ce site pour lui redonner une nouvelle vie pour l'avenir des mandriens, car sa sera aussi un très belles endroit pour nos aînés pour se promener à pied ou on vélo sur ce future projet et encore bravo à Mr le Maire Gilles Vincent et à son équipe."''''

Centre aéré''''

Cela est un super projet !''''

Beau projet pour les enfants''''

Je souhaite vivement que ce projet aboutisse pour le bien des enfants de notre commune. Et biensur que je soutiens la municipalité dans celui ci''''

Beau projet pour les enfants''''

Ce site semble idéal pour y accueillir un centre aéré arboré, un parc où pourront se défouler les enfants qui y passent de nombreuses journées."''''

D'accord avec le projet de centre aéré pour nos pitchouns."''''

Intéressant et utile pour les enfants pour leurs vacances''''

Je suis pour."''''

Je suis pour. Très beau projet."''''

"Je suis pour à 100%"''''

""Pour""''''

Merci pour l'information''''

Pour garder et attirer les familles avec des enfants notre commune doit se doter d'infrastructures dignes de ce nom! Je suis tout à fait favorable à ce projet..''''

Bonjour, je trouve ce projet très intéressant et nécessaire pour nos enfants. De plus la préservation du site est un point très positif."''''

Projet mettant de la valeur ajoutée pour la commune

Un cadre merveilleux à la fois pour les enfants, les personnels, le public.

Le CRR de TPM est mieux ici que dans l'ancienne école de musique.

Un havre de paix pour s'épanouir."''''

Bonjour,

C'est vraiment dommage que le premier projet ne soit plus en course. Il est indispensable de s'occuper de cette bâtisse et c'est très bien qu'elle soit à destination des enfants de notre village. Bien à vous, Rémi Cailleaux""

██████████ Projet merveilleux pour notre commune et nos enfants.""

██████████ Je suis POUR""

██████████ Projet essentiel pour la commune et surtout le bien-être des enfants. Être dans un cadre apaisant et conçu pour eux contribuera à leur épanouissement""

██████████ Totalement d'accord avec ce projet

Un centre aéré est indispensable pour les enfants de la commune dans un lieu magnifique autre que dans les écoles""

██████████ Bonjour,

Après avoir assisté à la présentation du 10 avril dernier, je soutiens ce projet de réhabilitation de la propriété Fliche.

Cordialement, ██████████

██████████ Tout à fait favorable à ce projet, tous mes encouragements à l'équipe municipale et à son Maire qui œuvrent pour le bien-être de tous les mandréens avec dynamisme et sagesse.

Merci pour vos investissements respectifs, ""

██████████ Ce soir ,réunion publique très constructive pour l'attractivité de notre PRESQU'ÎLE ."

Je soutiens ce Magnifique projet de Centre Aéré car C'est :

Un beau projet qui a du sens et qui mérite de voir le jour dans un lieu magique, optimisé non seulement pendant les vacances scolaires par le Centre Aéré Associatif qui existe depuis 1996 mais aussi toute L'ANNÉE ! par les nombreuses associations de la commune ..""